ORGANISER LA BIFURCATION

LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

3

MESURES

Inscrire dans la Constitution le principe de « la règle verte », selon laquelle on ne prélève pas davantage à la nature qu'elle n'est en état de reconstituer

Réorganiser la carte des régions par bassin versant. L'objectif de maîtrise du cycle de l'eau doit guider la nouvelle organisation de l'État au service de la planification écologique : les bassins versants et les agences de l'eau en seront le socle, pour atteindre un grand objectif « zéro pollution et zéro épuisement de la ressource en eau ».

Faire des Outre-mer des territoires pilotes de la planification écologique et des circuits courts. Nous voulons des plans bâtis par les Ultramarins eux-mêmes pour décliner les grands objectifs écologiques au service des besoins essentiels des populations : autonomie énergétique et 100 % renouvelables, autosuffisance alimentaire, politique maritime, protection de la biodiversité.

Défendre et reconstruire le maillage de transports en commun et de services publics, notamment dans les départements ruraux, les quartiers populaires et les Outre-mer, afin de garantir une distance maximale (de quinze à trente minutes, en voiture ou en transport collectif) entre tout lieu d'habitation et les services publics essentiels (école, gare, hôpital, bureau de poste).

ARGUS

ARGU N°1

« Pourquoi la "planification" écologique ? »

Nous devons révolutionner notre manière de produire et de consommer pour garantir un futur à la civilisation humaine. Une part du réchauffement climatique est d'ores et déjà irréversible. Il y a donc urgence à nous adapter pour faire face à ses conséquences. Il s'agit par ailleurs d'éviter d'aggraver la situation. Or, le marché a montré ces dernières décennies son incapacité à régler ce problème. Pour réussir, il faut planifier.

ARGU N°2

« La planification, ça se passe comment ? »

La planification correspond à une tradition bien implantée en France, sous les IVe et Ve Républiques. Les administrations et les grandes entreprises planifient au quotidien leurs activités. Mais ces planifications ont un trait commun : elles se font du haut vers le bas et sans la participation populaire. Pourtant, planifier c'est se réapproprier le temps long et donc les décisions de grande portée. L'intérêt général impose alors de mettre en place la planification citoyenne.

CHIFFRES-CLÉS

83%

C'est la part des Français qui sont **d'accord pour interdire de prélever chaque année plus de matières premières que la Terre est capable de reconstituer** en un an (Harris interactive, juillet 2021).

90%

C'est la part des Français **qui habitent à moins de 10 km d'une gare ferroviaire,** dont un tiers ne sont aujourd'hui plus desservies.

65%

C'est notre objectif de baisse des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (contre un objectif actuel de 40 %, ce qui est très insuffisant).

ORGANISER LA BIFURCATION

LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

3

ARGUS SUITE

ARGU N°3

« C'est quoi la règle verte ? »

C'est le principe directeur de la planification écologique. Le système économique dans lequel nous vivons épuise la planète. Nous consommons chaque année davantage que ce qu'une planète peut supporter. L'objectif doit être de satisfaire nos besoins essentiels tout en respectant les limites planétaires. Pour y parvenir, nous devons arrêter de prélever sur la nature davantage de ressources renouvelables que ce qu'elle peut reconstituer. C'est ce que nous appelons la « règle verte ».

ARGU N°4

« Vous faites quoi pour les "territoires" ? »

Ce qui compte, ce ne sont pas les territoires mais les populations : les habitants des territoires ruraux et des petites villes abandonnées, des quartiers pauvres. Il faut remettre de l'ordre et de la justice dans l'organisation du pays : les départements organiseront le maillage des services publics, les dotations de l'État seront renforcées pour les zones en retard de développement économique et social et des aides favoriseront l'installation d'entreprises, d'artisans et de commerçants.

ARGU N°5

«Pourquoi vous êtes contre les intercommunalités ? »

Les métropoles technocratiques éloignent les citoyens des décisions. Elles favorisent les villes-centres aux dépens des autres communes. Il est urgent de redonner aux communes le rôle de cellule de base de la démocratie locale, permettre leur libre association et les impliquer pleinement dans les décisions et la mise en œuvre des investissements de la planification écologique.

NOTES

FAIRE FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

INVESTIR POUR LANCER LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE

4

MESURES

Lancer un plan massif de 200 milliards d'euros d'investissements écologiquement et socialement utiles

Créer un pôle public des transports et de la mobilité : renationaliser la SNCF, refuser la mise en concurrence des lignes de transport, refuser la suppression des petites lignes ferroviaires et en rouvrir.

Planifier le passage à 100 % d'énergies renouvelables avec un double mot d'ordre : sobriété et efficacité énergétiques. Il faut sortir à la fois du nucléaire et des énergies fossiles et organiser un plan d'envergure pour rénover l'ensemble du parc immobilier pour en finir avec la précarité énergétique.

Abolir l'obsolescence programmée et allonger les durées de garanties légales des produits. Préférons la société du réparable et du durable à celle de l'obsolescence programmée et du tout-jetable.

Créer un ministère de la Production alimentaire, instaurer une agriculture relocalisée, diversifiée et écologique et créer 300 000 emplois agricoles pour nourrir la population et ceux qui vivent de la terre.

ARGUS

ARGU N°1

« Le nucléaire n'est-il pas une solution ? »

Les réacteurs nucléaires français sont vieillissants : pour les maintenir en fonction, il faudrait investir près de 100 milliards d'euros, qui manqueraient donc pour les énergies renouvelables. Aujourd'hui, ces dernières sont moins chères. S'ajoutent à cela les autres problèmes du nucléaire : risques d'accidents, nécessité d'importer les matières premières ou encore vulnérabilité des centrales au changement climatique.

ARGU N°2

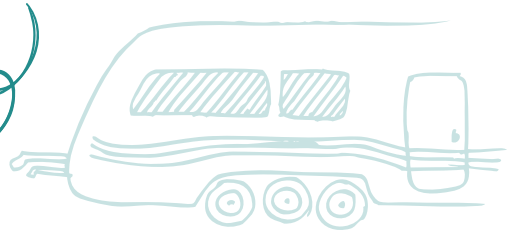

« Avec la concurrence, les trains marchent mieux, non ? »

Non. Au Royaume-Uni et en Allemagne, la privatisation a fait augmenter les prix et a rendu les retards de trains plus fréquents. Les difficultés de la SNCF résultent de choix politiques, comme l'abandon du transport ferroviaire au profit des camions. Avec un pôle public des transports, nous pourrons choisir d'augmenter le nombre de trains et de garantir des tarifs accessibles.

CHIFFRES-CLÉS

91%

C'est la part des Français qui sont **favorables à une loi pour limiter la malbouffe** (Ifop, février 2019).

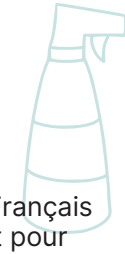

89%

C'est la part des Français qui se prononcent pour **une loi pour l'interdiction du glyphosate** (Ifop, février 2019).

74%

C'est la part des Français qui sont favorables à **un objectif de 100 % d'énergies renouvelables** (Harris interactive, juillet 2021).

FAIRE FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

INVESTIR POUR LANCER LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE

4

NOTES

ARGUS SUITE

ARGU N°3

« Renationaliser les autoroutes, ce n'est pas un peu démago ? »

Les sociétés d'autoroutes nous rackettent et ont augmenté les péages de plus de 20 % depuis la privatisation, tout en versant des milliards aux actionnaires. En renationalisant les autoroutes, nous n'aurons pas à rémunérer quelques riches et nous pourrons répercuter ces économies en revenant sur les hausses de tarif déjà passées.

ARGU N°4

« Vous avez un problème avec le Nutella ? »

Il faut en finir avec la malbouffe. Nous affrontons une épidémie de maladies chroniques et de cancers. L'agro-industrie et ses produits vendus à grand renfort d'additifs et de publicité en sont la cause. Les plus pauvres en sont les premières victimes. En finir avec la malbouffe est un enjeu de santé publique. Nous avons les moyens de produire autrement pour nous nourrir tous et mieux.

ARGU N°5

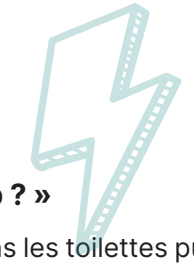

« Comment font les entreprises si vous les empêchez de faire de la pub ? »

La publicité est omniprésente, jusque dans les toilettes publiques. Il est urgent de supprimer les plus intrusives, comme le dépôt de prospectus publicitaires commerciaux dans les boîtes aux lettres et le démarchage téléphonique commercial, ainsi que les plus polluantes, comme les panneaux publicitaires numériques.

SAUVER L'ÉCOSYSTÈME ET LA BIODIVERSITÉ

PROTÉGER LES BIENS COMMUNS

5

MESURES

Établir par référendum la liste des biens communs et services essentiels, qui doivent passer sous propriété collective

Aider les victimes des pollutions et les lanceurs d'alerte sur la base d'un fonds abondé par les entreprises polluantes. L'empoisonnement du monde est global. Les plus riches polluent le plus. Mais ce sont les plus pauvres qui en subissent davantage les conséquences.

Consacrer une règle bleue qui applique le principe de la règle verte (ne pas prendre à la nature davantage qu'elle ne peut reconstituer) à l'eau pour son usage et pour la protection de sa qualité.

Garantir l'accès à l'eau courante potable à tous les habitants des Outre-mer.

Interdire les coupes rases, sauf en cas d'impasse sanitaire avérée. La forêt est un allié climatique et écologique. Pour qu'elle le reste, il faut s'opposer à l'industrialisation et à la marchandisation de la forêt.

Interdire les fermes-usines. La cruauté infligée aux animaux par notre modèle agricole productiviste et le retour des grandes pandémies comme le Covid-19 sont liées. Rompre avec le système économique qui abaisse les êtres sensibles au rang de marchandises est un progrès pour l'humanité.

Interdire les dépôts de brevets sur des organismes vivants pour empêcher l'appropriation d'espèces animales et végétales par des entreprises privées.

ARGUS

ARGU N°1

« Pourquoi évoquer sans cesse l'enjeu de l'eau ? »

L'eau est l'enjeu écologique le plus concret. Elle est en train de devenir la question centrale de l'humanité : le cycle de l'eau est perturbé par le réchauffement climatique. C'est aussi une urgence sociale. Des centaines de milliers de Français, les Ultramarins en première ligne, subissent coupures d'eau et eau polluée. Garantir le droit d'accès à l'eau et à l'assainissement par une gestion publique est une priorité.

ARGU N°2

« Pourquoi vouloir collectiviser les biens communs ? »

Une minorité veut vendre au marché jusqu'aux biens les plus essentiels à la survie humaine. L'intérêt général humain exige de protéger dans la loi ces biens communs de l'humanité. C'est au peuple de contrôler démocratiquement leurs usages et leur protection. Il faut empêcher le droit de propriété privée de prévaloir sur la protection de l'eau, de l'air, de l'alimentation, du vivant, de la santé et de l'énergie.

CHIFFRES-CLÉS

80%

C'est la part des Français qui sont **favorables à la gratuité des compteurs d'eau et des premiers m³ nécessaires à la vie** (Harris interactive, juillet 2021).

59%

C'est la part des Français qui soutiennent **l'interdiction des « fermes-usines » en France,** c'est-à-dire des fermes organisées sur un modèle de production industrielle, accueillant une concentration élevée d'animaux (Harris interactive, mai 2021).

1876

C'est l'année depuis laquelle **les coupes rases sont interdites en Suisse.**

SAUVER L'ÉCOSYSTÈME ET LA BIODIVERSITÉ

PROTÉGER LES BIENS COMMUNS 5

ARGUS SUITE

ARGU N°3

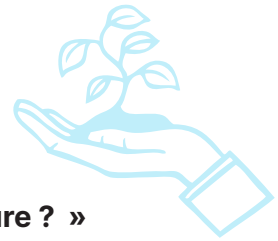

« Il ne faudrait pas se concentrer sur l'humain plutôt que sur la nature ? »

Les deux enjeux n'en font qu'un. Nous devons préserver le seul écosystème compatible avec la vie humaine. Il y a urgence à construire une société de l'harmonie des humains entre eux et avec la nature.

ARGU N°4

« Comment on fait pour se nourrir sans les élevages intensifs ? »

Transport dans des conditions atroces, élevage en batterie avec des zones de vie minuscules pour les poules, broyage vivant des poussins, castration à vif des porcelets : les animaux souffrent de l'élevage intensif. Nous pouvons nous en passer : on peut trouver les protéines nécessaires à la bonne santé ailleurs que dans la viande.

ARGU N°5

« Vous en faites pas un peu trop avec la pollution ? »

En 2050, si on ne fait rien, il y aura plus de plastique que de poissons dans les océans. L'air, l'eau et les sols sont affectés par toutes sortes de pollutions plastiques, chimiques, industrielles. Un plan de dépollution national et international s'impose, qui vise en priorité la Guadeloupe et la Martinique, victimes du chlordécone.

NOTES